



NUCLEAR WASTE SOCIÉTÉ DE GESTION
MANAGEMENT DES DÉCHETS
ORGANIZATION NUCLÉAIRES

Phase 2 des Évaluations préliminaires

Résumé des constats et des décisions liés aux études initiales menées dans cinq secteurs d'établissement potentiel



DÉCEMBRE 2017

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

La Société de gestion des déchets nucléaires

22, avenue St. Clair Est, 6e étage

Toronto (ON) M4T 2S3 Canada

Téléphone : 416.934.9814

Sans frais : 1.866.249.6966

Courriel : contactus@nwm.ca

www.nwmo.ca

Table des matières

- 1. But du document**
- 2. Informations générales sur le plan et le processus de sélection d'un site canadiens**
 - Une question de sûreté et de responsabilité
 - La Gestion adaptative progressive
 - Le processus de sélection d'un site
- 3. Acquisition de connaissances par des études initiales**
 - Possibilités en matière de sûreté
 - Possibilités en matière de partenariat
- 4. Constats tirés des études initiales**
 - Secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt à proximité d'Elliot Lake et de Blind River
 - Secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt à proximité de Hornepayne, de Manitouwadge et de White River
- 5. Les prochaines étapes**
 - Décisions
 - Reconnaissance du leadership
- 6. État d'avancement des études menées dans d'autres secteurs**
- 7. Avancer en partenariat**

1. But du document

Ce document a pour but de fournir un résumé des constats tirés des études initiales réalisées récemment dans les secteurs entourant cinq collectivités ontariennes : Blind River, Elliot Lake, Hornepayne, Manitowadge et White River. Le document indique quels secteurs feront l'objet d'études plus détaillées et d'évaluations supplémentaires ainsi que les secteurs où les études prennent maintenant fin.

Ces cinq collectivités font partie d'un plus grand ensemble de collectivités qui s'étaient engagées dans le processus de sélection d'un site pour en apprendre davantage sur le plan canadien et explorer la possibilité d'accueillir le projet dans leur secteur. Les études initiales comprenaient des levés aéroportés, des travaux de cartographie géologique et environnementale et des activités de sensibilisation et de mobilisation, lesquels ont été menés dans ces collectivités et dans les collectivités des Premières nations, des Métis et municipales des secteurs environnants.

Nous en sommes rendus à un point tournant du processus de sélection d'un site. Le processus, qui était centré sur les collectivités qui avaient initialement décidé d'y participer et qui avaient fait entreprendre des études dans leur secteur, visera maintenant à explorer la possibilité d'établir les partenariats plus larges nécessaires à la réalisation du projet et à les mettre en place.

Nous en sommes également arrivés au point de décider où centrer les études détaillées, qui comprendront des travaux d'investigation par forage, pour mieux connaître la géologie souterraine des sites potentiels de dépôt. Alors que nous passons à cette nouvelle phase, le moment est approprié de dresser un bilan et de réfléchir aux endroits où nous devrions axer nos prochaines activités.

En poursuivant les études et activités de mobilisation dans les secteurs candidats au cours des cinq prochaines années, la SGDN travaillera à choisir un site sûr de prédilection pour un dépôt, dans un secteur dont la collectivité initialement intéressée et les collectivités des Premières nations et des Métis et autres municipalités seront liées par un partenariat.

2. Background on Canada's Plan and the Site Selection Process

Une question de sûreté et de responsabilité

Le combustible nucléaire irradié est actuellement entreposé en toute sûreté sur les sites des centrales nucléaires, dans des piscines remplies d'eau et des conteneurs de stockage à sec en béton et en acier autorisés spécialement conçus à cet effet. Le combustible nucléaire irradié devra être confiné et isolé des gens et de l'environnement pendant des centaines de milliers d'années. L'entreposage sur les sites des centrales est de nature provisoire; une solution de gestion à long terme doit être mise en œuvre.

La *Gestion adaptative progressive* est le plan adopté par le Canada pour assurer la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Il a été choisi par le gouvernement du Canada au terme d'une étude de trois ans (2002 à 2005) de plusieurs solutions de gestion, à laquelle ont participé des Canadiens et des membres des peuples autochtones de l'ensemble du pays. Au cours de cette étude, les Canadiens ont déterminé que la Gestion adaptative progressive représentait la solution à long terme qui correspondait le mieux à leurs objectifs. Ils ont souligné qu'en vertu de notre responsabilité à l'égard des générations futures, nous devons mettre en place un plan pour gérer les déchets que nous avons générés pour produire l'électricité dont nous avons profité. Les Canadiens ont clairement indiqué que nous ne devons pas laisser aux générations futures la responsabilité de gérer ces déchets.

La Gestion adaptative progressive

Le plan canadien prévoit que le combustible nucléaire irradié sera stocké de manière définitive dans un dépôt géologique en profondeur. Il comprend la mise en place d'un système à barrières multiples qui servira à confiner le combustible nucléaire irradié et à l'isoler des gens et de l'environnement pendant la longue période où il faudra le gérer.

Le plan canadien comprend aussi un système de gestion en vertu duquel les décisions sont prises par phases successives et auquel participent les citoyens. Nous continuons à apprendre et à adapter nos plans en fonction des progrès techniques réalisés, de l'évolution des attentes et des valeurs sociétales, de l'éclairage fourni par le savoir autochtone et des modifications apportées aux politiques publiques. Selon le plan, le dépôt géologique en profondeur et le Centre d'expertise associé ne peuvent être aménagés que dans un secteur où la sûreté pourra être maintenue et auquel est associé un hôte informé et consentant.

Méthode technique

- Confinement et isolement centralisés du combustible nucléaire irradié dans un dépôt géologique en profondeur
- Surveillance continue
- Possibilité de récupération
- Étape facultative d'entreposage à faible profondeur *

* L'entreposage provisoire à faible profondeur sur le site du dépôt géologique en profondeur est facultatif et ne fait pas actuellement partie du plan de mise en œuvre de la SGDN.

Système de gestion

- Flexibilité dans l'échéancier et la méthode de mise en œuvre
- Processus décisionnel progressif et adaptatif
- Adaptation aux progrès de la technologie et de la recherche, au savoir traditionnel autochtone et aux valeurs sociétales
- Un processus de sélection d'un site ouvert, inclusif et équitable pour trouver une collectivité hôte informée et consentante
- Engagement soutenu de la population et des collectivités tout au long de la mise en œuvre

Les principaux éléments du plan canadien

Le plan canadien est décrit plus en détail dans « Description d'un dépôt géologique en profondeur et d'un Centre d'expertise pour le combustible nucléaire irradié canadien », disponible à l'adresse www.nwmo.ca/fr/brochures. Le plan est continuellement affiné en tenant compte des constats tirés d'un programme actif de démonstration technique et d'essais ainsi que des discussions menées avec les collectivités engagées dans le processus de sélection d'un site.

Le processus de sélection d'un site

Le processus de sélection d'un site a été lancé en 2010 avec la publication d'une feuille de route élaborée en collaboration avec un éventail représentatif de Canadiens, dont des membres des peuples autochtones, dans le cadre d'un dialogue d'une durée de deux ans. Les activités liées à la recherche d'un site ont été entreprises à la demande des collectivités qui ont choisi d'en apprendre davantage sur le plan canadien et sur le processus de sélection d'un site, et de lancer des études pour déterminer si leur secteur est susceptible de répondre aux exigences détaillées du projet.

Avec le temps, les études techniques et sociales, qui sont planifiées et mises en œuvre en collaboration avec les gens du secteur, se font de plus en plus détaillées. À mesure que les travaux progressent, les activités de mobilisation s'élargissent afin que les collectivités des Premières nations et des Métis et les collectivités environnantes participent à des études et à une réflexion pour déterminer si le projet convient au secteur.

Vingt-deux collectivités ont initialement décidé de participer au processus de sélection d'un site. Par le biais d'études de plus en plus détaillées, la SGDN a progressivement axé ses travaux sur sept secteurs qui semblent plus susceptibles de répondre aux exigences du projet. La carte ci-dessous présente les collectivités qui ont initialement engagé la participation de leur secteur au processus de sélection d'un site, ainsi que le sous-ensemble des collectivités dont le secteur est toujours à l'étude.



3. L'avancement des connaissances par des études initiales

Les évaluations préliminaires constituent un élément important de l'Étape 3 du processus de sélection d'un site et sont réalisées en deux phases. Les études initiales, menées dans le cadre de la Phase 2 des évaluations préliminaires, sont le prolongement d'études antérieures et visent à mieux comprendre les caractéristiques des formations rocheuses des sites envisagés pour un dépôt et à évaluer si une collectivité est susceptible de consentir à accueillir le projet et dans quelle mesure un partenariat pourra être constitué pour appuyer le projet. Cette dernière évaluation et réflexion coïncide avec la conclusion des études initiales de la Phase 2 dans cinq secteurs et permettra de déterminer où la prochaine série d'études plus détaillées sera mise en œuvre.

La prochaine série d'études comprendra des investigations par forage, qui seront menées sur les sites susceptibles de pouvoir accueillir le dépôt. La prochaine série d'activités permettra également de commencer à avancer la « feuille de route pour l'établissement d'un partenariat » – une séquence d'activités visant à explorer de façon plus intensive la possibilité de créer les partenariats nécessaires à la réalisation du projet et qui culminera par la production de plans de mise en œuvre préliminaires et la mise en forme d'accords potentiels en vue de l'accueil du projet.

Ces prochaines séries d'activités exigeront des efforts plus intensifs de la part des collectivités municipales et des collectivités des Premières nations et des Métis des secteurs à l'étude, de même que de la SGDN. L'achèvement des études initiales est un bon moment pour réfléchir à la possibilité de trouver un site sûr et de travailler en partenariat avec les collectivités de chaque secteur d'établissement potentiel afin que ces activités plus intensives soient menées dans les secteurs les plus susceptibles de répondre aux exigences du projet.

Possibilités en matière de sûreté

Le processus de sélection d'un site est conçu pour faire en sorte, avant toute autre chose, que le site choisi pour le dépôt soit sûr et sécuritaire pour les gens et l'environnement, aujourd'hui comme dans le futur. Avant de choisir un site pour accueillir l'installation, il faudra démontrer qu'il pourra confiner et isoler de manière sûre le combustible nucléaire irradié pendant une très longue période. Comme l'indique le document « Façonnons l'avenir ensemble : Processus de sélection d'un site pour le dépôt géologique en profondeur canadien pour le combustible nucléaire irradié », tout site choisi devra répondre à des critères de sélection scientifiques et techniques fondés sur le principe de précaution et axés sur la protection des générations actuelle et futures. Ces critères tiennent compte des considérations importantes suivantes en matière de sûreté :

- Caractéristiques de la roche hôte sur le plan du confinement et de l'isolation : Les caractéristiques de la roche hôte associée au site sont-elles aptes à confiner à long terme le combustible nucléaire irradié et à isoler des humains, de l'environnement et des perturbations de surface causées par l'activité humaine et les événements naturels?
- Stabilité à long terme du site : La formation rocheuse est-elle géologiquement stable et est-il vraisemblable qu'elle le demeure à très long terme de sorte que le dépôt ne puisse être perturbé de façon appréciable par des processus géologiques et changements climatiques tels que les séismes et les cycles glaciaires?
- Intrusion humaine : L'intrusion humaine future, par exemple par l'exploration ou l'exploitation minière, est-elle peu probable?
- Caractérisation du site : L'étude et la description des conditions géologiques sont-elles praticables à une échelle suffisante pour en démontrer la sûreté à long terme?

Les études initiales sur le terrain nous ont permis d'avancer dans la compréhension de ces cinq domaines et dans notre aptitude à déterminer quels secteurs à l'étude devraient faire l'objet d'études plus approfondies. Ces études initiales ont fourni de nouvelles données et comprenaient les activités importantes suivantes :

- Acquisition et traitement de données géophysiques aéroportées de haute résolution (magnétiques et gravimétriques);
- Interprétation détaillée des données gravimétriques et magnétiques de haute résolution pour mieux comprendre la géologie du substratum rocheux, notamment en ce qui a trait aux contacts géologiques, à la profondeur et à l'étendue des unités rocheuses et à l'hétérogénéité lithologique et structurale;
- Interprétation détaillée des linéaments topographiques et magnétiques à l'aide de nouveaux levés de télédétection et magnétiques de haute résolution pour identifier les particularités structurales potentielles telles que les fractures, les zones de cisaillement et les dykes;
- Cartographie géologique pour évaluer les caractéristiques géologiques telles que la lithologie, les structures, les affleurements rocheux et les contraintes topographique.

L'acquisition et l'interprétation de ces nouvelles données nous ont permis de mieux comprendre la géologie des secteurs à l'étude et d'évaluer de façon plus détaillée les incertitudes et les complexités géoscientifiques relevées lors des évaluations préliminaires de bureau réalisées antérieurement (voir www.nwmo.ca/reports).

Les constats tirés de ces plus récentes études géoscientifiques sont consignés dans quatre rapports produits pour chaque secteur étudié : Constats des études initiales sur le terrain; Acquisition, traitement et interprétation des données de levés géophysiques aéroportés de haute résolution; Interprétation des linéaments; et Cartographie géologique. Tous ces rapports sont disponibles sur le site Web de la SGN.

Les études initiales comprenaient aussi des études préliminaires de bureau et de terrain qui visaient à mieux comprendre les caractéristiques et les conditions environnementales liées à chaque secteur. Les études environnementales préliminaires consistaient à vérifier sur le terrain les données recueillies dans le cadre des évaluations de bureau par le biais d'observations non intrusives des sites et de travaux de cartographie du terrain. Elles comprenaient :

- La mise à jour des cartes des éléments naturels en incorporant les informations les plus récentes du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF);
- Le recensement des utilisations et/ou de l'aptitude des habitats d'espèces sensibles;
- La mise à jour des cartes des habitats terrestres et aquatiques;
- La préparation de cartes préliminaires de classification écologique des terres (CET).

Les constats tirés de ces études environnementales sont consignés pour chaque secteur étudié dans un rapport : Phase 2 : Évaluation préliminaire environnementale. Ces rapports sont disponibles sur le site Web de la SGN.

Possibilités en matière de partenariat

Le processus de sélection d'un site est conçu pour faire en sorte que tout site choisi soit lié à un hôte informé et consentant. Au-delà de cet aspect, la SGDN cherche à nouer un partenariat à l'appui du projet avec la collectivité qui a engagé la participation du secteur au processus de sélection d'un site ainsi que les collectivités des Premières nations et des Métis et les autres collectivités environnantes dans le secteur.

Les activités de mobilisation visent à explorer la possibilité de mettre en œuvre le projet en partenariat avec les collectivités du secteur. Elles aident les résidents et collectivités des secteurs à l'étude à mieux comprendre le projet et à en discuter et permettent d'évaluer de façon préliminaire leur consentement à accueillir le projet. Les activités de mobilisation permettent aussi de mener des discussions pour explorer la probabilité que la mise en œuvre du projet favorise le bien-être de la collectivité, telles que définie par les résidents du secteur. Cet aspect est considéré comme un élément fondamental de tout consentement et partenariat.

En s'appuyant sur les résultats des études antérieures, l'évaluation à ce stade portait principalement sur les points suivants :

- L'appui des gens du secteur au projet, en tenant compte du degré de sensibilisation, de l'intérêt et de la capacité d'apprentissage soutenu de la population du secteur;
- La confiance de la population du secteur dans la sûreté du projet, en tenant compte du degré de compréhension du dossier de sûreté et de la confiance et de l'acceptation manifestées à l'égard du dossier de sûreté présenté à l'appui du projet de la GAP;
- L'appui aux travaux menés sur le terrain pour trouver un site de dépôt potentiellement acceptable, y compris la mesure dans laquelle les collectivités expriment leur soutien aux études de terrain planifiées et en cours;
- L'identification d'un site de dépôt socialement acceptable, y compris en considérant la mesure dans laquelle les collectivités expriment leur appui à un ou plusieurs sites potentiels de dépôt dans le secteur et participent aux discussions sur les sites envisagés;
- L'harmonisation des retombées du projet relatives au bien-être de la collectivité avec la vision et les stratégies de la collectivité, y compris la mesure dans laquelle les retombées possibles du projet sont reconnues, comprises et conformes aux priorités et objectifs des collectivités.

À mesure que les études avancent, l'évaluation commence aussi à prendre en considération le temps qui pourrait être nécessaire pour progresser vers un partenariat dans chaque secteur. Plus précisément, non seulement considère-t-on comme facteur essentiel la possibilité de nouer un partenariat officiel et durable autour de la mise en œuvre du projet dans un secteur, mais également la possibilité de nouer ce partenariat à l'intérieur de l'échéancier général prévu par la SGDN pour la mise en œuvre du projet.

Les récentes activités de mobilisation et d'évaluation consistaient notamment à :

- Organiser des activités d'apprentissage pour communiquer les éléments sur lesquelles la confiance dans la sûreté du projet est fondée et pour mesurer l'intérêt et l'aptitude nécessaires pour soutenir l'apprentissage pour que la collectivité puisse prendre une décision éclairée;
- Solliciter la participation des résidents du secteur à l'examen des sites potentiellement propices sur le plan technique et à la détermination des sites qui pourraient être socialement acceptables pour le forage de trous de sonde exploratoires et l'établissement éventuel du projet;
- Explorer la probabilité que la mise en œuvre du projet favorise le bien-être du secteur en comprenant mieux les priorités, les objectifs et la vision des gens du secteur et la mesure dans laquelle ces aspirations correspondent aux possibilités qu'offre le projet.

Les activités de mobilisation et d'évaluation constituaient le prolongement de travaux menés antérieurement. Notre apprentissage continu est consigné pour chaque secteur dans des rapports plus détaillés qui sont disponibles sur le site Web de la SGDN.

4. Constats tirés des études initiales

Les études initiales indiquent que **tous les secteurs étudiés sont susceptibles de répondre aux robustes exigences de sûreté du projet et qu'il serait possible d'y nouer le type de partenariat requis pour réaliser le projet. Il reste cependant plusieurs incertitudes et des complexités techniques et sociales à résoudre, lesquelles varieraient d'un secteur à l'autre.** La décision de réduire le nombre de secteurs engagés dans le processus tient compte de l'évaluation de ces incertitudes et complexités techniques et sociales et de leur influence sur la probabilité de répondre aux robustes critères du projet.

Secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt à proximité d'Elliot Lake et de Blind River

Au sein des collectivités d'**Elliot Lake** et de **Blind River**, il semblerait possible de recueillir un appui pour le projet et que les retombées du projet s'harmonisent avec la vision et les stratégies à long terme des collectivités. Les solides Comités de liaison communautaires de ces collectivités ont dirigé des efforts actifs d'apprentissage et les groupes locaux de services sociaux et de développement économique ont participé aux activités de dialogue, de discussion et d'apprentissage. Les collectivités voisines de Spanish et The North Shore ont continué d'appuyer les activités d'étude. Concernant les terres à l'étude, les résidents d'Elliot Lake et de Blind River et plusieurs personnes et entreprises sont prêts à explorer la possibilité d'établir le dépôt dans le secteur à l'étude, bien que la question doive faire l'objet d'autres travaux de sensibilisation et de mobilisation, notamment dans les autres collectivités du secteur. Les secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt actuellement à l'étude sont éloignées d'Elliot Lake et de Blind River.

Une des Premières nations du secteur, la Première nation de Sagamok, travaille activement à en apprendre davantage sur le projet et participe aux discussions à son sujet ainsi qu'à la planification et à la réalisation des études techniques qui se déroulent sur son territoire traditionnel. Par conséquent, il semble qu'il serait envisageable qu'elle se joigne à un partenariat en appui au projet pour ce qui se rapporterait à son territoire traditionnel. Les Métis du secteur participent aussi activement aux activités d'apprentissage.

Les autres Premières nations dans le secteur ne travaillent pas activement à en apprendre davantage sur le projet. Il semblerait actuellement qu'il soit peu probable qu'elles se joignent à un partenariat en appui au projet avec les autres collectivités du secteur.

Les études techniques se sont limitées aux secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt au sein du territoire traditionnel Sagamok. Ces études n'ont pas permis de relever d'éléments environnementaux ou géologiques particuliers qui excluraient ces secteurs du processus. Toutefois, comme le décrivent les rapports géologiques (www.nwmo.ca/fr/reports), l'interprétation des nouvelles données issues des études initiales a confirmé certaines complexités géologiques qui pourraient accroître la difficulté de situer le dépôt dans le secteur. Plus précisément, les secteurs généraux d'établissement potentiel du dépôt relevés au cours des études sont de taille relativement petite et sont bordés par des zones à forte concentration de dykes. De plus, le secteur est traversé par plusieurs essaims de dykes qui, selon leurs propriétés souterraines, pourraient avoir une influence sur la fiabilité à long terme d'un dépôt géologique en profondeur. Pour éviter les éléments souterrains, il faut généralement augmenter

l’empreinte du dépôt en profondeur, mais il est relativement peu possible d’accroître l’empreinte du dépôt en raison de la présence des zones limitrophes à forte concentration de dykes.

L’accès au secteur est également limité, le terrain est accidenté et la topographie locale est très variée. Une grande partie des terres disponibles se situe dans le secteur associé aux plus grands écarts d’élévation. Les contraintes topographiques et souterraines augmentent par conséquent la complexité de trouver un secteur d’établissement potentiel du dépôt.

Secteurs d’établissement potentiel d’un dépôt à proximité de Hornepayne, de Manitouwadge et de White River

Au sein des collectivités de **Hornepayne** et de **Manitouwadge**, il semblerait possible de recueillir un appui pour le projet et que le projet s’harmonise avec la vision et les stratégies à long terme des collectivités. Les solides Comités de liaison communautaires de ces collectivités ont dirigé des efforts actifs d’apprentissage et les groupes locaux de services sociaux et de développement économique ont participé aux activités de dialogue, de discussion et d’apprentissage qui ont eu lieu à divers endroits dans la collectivité.

Plusieurs secteurs d’établissement potentiel du dépôt ont été relevés et explorés à proximité de ces deux collectivités. Les activités de mobilisation ont permis de rejoindre les résidents de ces municipalités et plusieurs personnes et entreprises intéressées par le territoire ont indiqué qu’il serait possible que des secteurs potentiellement propices sur le plan technique soient également socialement acceptables pour l’établissement d’un dépôt. Les études initiales indiquent qu’il serait envisageable de pouvoir trouver des secteurs d’établissement qui seraient techniquement propices et socialement acceptables.

Plusieurs membres des Premières nations et groupes métis du secteur travaillent activement à en apprendre davantage sur le projet et participent aux discussions à son sujet ainsi qu’à la préparation des études techniques menées sur leur territoire traditionnel. Par conséquent, il semble qu’il serait envisageable qu’ils se joignent à un partenariat en appui à l’établissement du projet dans le secteur. Plusieurs autres Premières nations dans le secteur n’ont pas activement participé à des activités d’apprentissage sur le projet.

Les études techniques, décrites plus en détail dans des rapports géologiques, ont permis de relever un certain nombre de secteurs généraux où un dépôt pourrait peut-être être aménagé. Ces secteurs d’établissement potentiel comprennent des zones de plus faible densité de particularités interprétées, aux caractéristiques lithologiques et structurales favorables. Les secteurs potentiels relevés semblent posséder des caractéristiques géoscientifiques favorables à l’accueil d’un dépôt géologique en profondeur, mais un certain nombre d’incertitudes devront être levées au cours d’étapes subséquentes du processus d’évaluation des sites, par le biais d’investigations par forage.

Plus tôt cette année, la SGDN a annoncé qu’elle ne mènera plus d’études dans le secteur de **White River**, évoquant certaines difficultés éprouvées pour soutenir un programme actif et inclusif d’apprentissage sur le projet au sein de la collectivité. Un tel programme est considéré comme un élément important pouvant mener à l’obtention éventuelle d’un appui pour le projet et l’établissement du partenariat nécessaire à sa mise en œuvre. La SGDN prend note que la collectivité appuie la réalisation d’études dans la plus grande région et qu’elle est prête à s’impliquer activement à soutenir la réalisation d’études dans le secteur, à titre de collectivité voisine.

5. Les prochaines étapes

Décisions

À ce stade, la **SGDN annonce son intention de centrer la prochaine série d'études plus détaillées sur les secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt situés à proximité de Hornepayne et de Manitouwadge** afin de continuer d'explorer leur aptitude à répondre aux exigences du projet, à la fois sur le plan technique et au regard de la possibilité de réaliser le projet dans le cadre d'un partenariat.

Au cours de la prochaine série d'activités, la SGDN approchera certaines personnes et collectivités et consultera de façon officielle les collectivités des Premières nations et des Métis du secteur concernant la réalisation de plans de forage exploratoire qui viseront des sites de forage précis. Ces activités permettront à la SGDN d'évaluer de manière plus approfondie la possibilité de travailler en partenariat dans ce secteur.

La SGDN explorera également la possibilité de travailler en partenariat en commençant à suivre une « feuille de route pour l'établissement d'un partenariat » – une séquence d'activités qui visera à explorer la possibilité de forger le partenariat nécessaire à la réalisation du projet et qui culminera par la production d'un plan de mise en œuvre préliminaire du projet et la mise en forme d'un accord potentiel concernant l'accueil du projet.

Au stade actuel, la SGDN a décidé de mettre fin aux études menées à proximité de Blind River et d'Elliot Lake.

Reconnaissance du leadership

Compte tenu de cette annonce, les études ne se poursuivront pas dans les secteurs d'établissement potentiel situés à proximité de Blind River et d'Elliot Lake. Nous tenons à reconnaître le leadership manifesté par les collectivités de ce secteur et leur contribution, au nom de tous les Canadiens, à la réalisation du plan canadien.

Un investissement sera fait pour soutenir le bien-être des collectivités municipales et autochtones qui ont mené des activités liées au processus de sélection d'un site dans ce secteur.

6. État d'avancement des études menées dans d'autres secteurs

Des études sont toujours en cours dans deux autres secteurs d'établissement potentiel.

Secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt à proximité d'Ignace : Les constats des études initiales ont été publiés en février 2015 et indiquent qu'il est fort probable que le secteur réponde aux exigences techniques du projet. Les secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt ont fait l'objet de discussions avec les gens du secteur environnant, y compris les résidents de la collectivité d'Ignace et de la Nation ojibway de Wabigoon Lake, et un secteur privilégié par la population a été identifié pour la prochaine phase des travaux, qui comprendra des investigations par forage. À ce stade, il semble qu'il existe une forte probabilité que le secteur satisfasse aux exigences techniques du projet et qu'un partenariat en appui au projet puisse être noué pour réaliser le projet dans ce secteur. Des investigations par forage ont été planifiées et entreprises en collaboration en octobre et le forage du premier trou de sonde a commencé.

Secteurs d'établissement potentiel d'un dépôt à proximité d'Huron-Kinloss, de South Bruce et de Central Huron : Une quantité substantielle d'études souterraines ont été menées dans le cadre d'autres projets à proximité de ces collectivités et les données disponibles indiquent que la probabilité est forte

que les exigences du projet puissent y être satisfaites. Contrairement à la roche cristalline du Bouclier canadien, la roche sédimentaire du bassin du Michigan dans ce secteur serait homogène sur une grande étendue, selon les données disponibles. La possibilité de nouer un partenariat en appui au projet dans ce secteur continuera d'être explorée par la tenue d'activités liées à la feuille de route pour l'établissement d'un partenariat.

Plus tôt cette année, la SGDN a annoncé qu'elle ne mènera plus d'études dans le secteur de **Central Huron**, évoquant certaines difficultés éprouvées pour soutenir un programme actif et inclusif d'apprentissage sur le projet au sein de la collectivité. Un tel programme est considéré comme un élément important pouvant mener à l'obtention éventuelle d'un appui pour le projet et l'établissement du partenariat nécessaire à sa mise en œuvre. La SGDN prend note que la collectivité appuie la réalisation d'études dans la plus grande région et qu'elle est prête à s'impliquer activement à soutenir la réalisation d'études dans le secteur, à titre de collectivité voisine.

7. Avancer en partenariat

La SGDN continuera de mener le processus d'élimination des sites d'établissement potentiel du projet jusqu'à ce qu'elle choisisse un site de prédilection sûr et socialement acceptable, lequel fera l'objet d'une caractérisation plus détaillée. Le site de prédilection doit comprendre une formation rocheuse propice et être associé à un hôte informé et consentant. Le projet n'ira de l'avant dans un secteur qu'avec la participation en collaboration de la collectivité intéressée ainsi que des collectivités des Premières nations et des Métis et des autres collectivités environnantes à sa mise en œuvre.

D'autres études et activités de mobilisation seront nécessaires pour mieux évaluer l'aptitude d'un secteur potentiel à répondre aux exigences du projet. Les incertitudes techniques seront plus amplement explorées et levées par la réalisation de forages au cours des stades subséquents du processus d'évaluation des sites. Des activités supplémentaires de mobilisation ciblée permettront de mieux évaluer le degré d'acceptabilité sociale associé aux sites d'établissement potentiel, ainsi que la possibilité de mettre en œuvre le projet en partenariat avec les collectivités du secteur.

La SGDN continuera de sélectionner un nombre toujours plus petit de collectivités et de secteurs les plus susceptibles de répondre aux exigences du projet, lesquels feront l'objet d'études détaillées et d'un dialogue élargi. Il faudra encore plusieurs années d'études détaillées avant de pouvoir déterminer avec confiance que les exigences du projet pourront être respectées par un secteur et un site de dépôt potentiel. Nous sommes impatients de continuer de travailler en collaboration avec les collectivités intéressées à la mise en œuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien.